

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 10

Artikel: Pleins feux sur la Bundeswehr
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaud
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pleins feux sur la Bundeswehr

Le « Livre blanc », annoncé par M. Helmut Schmidt lors de son entrée en fonctions comme ministre fédéral de la Défense, va paraître. Mais peut-être ses lecteurs auront-ils l'impression qu'en l'occurrence la montagne a accouché d'une souris.

En fait, les problèmes avec lesquels se trouvait confronté le nouveau gouvernement dans ce domaine étaient nombreux. Et certains d'entre eux avaient déjà été étudiés par le prédécesseur de M. Schmidt. Mais le budget limité alors consenti n'avait pas permis de résoudre dans l'ensemble les nombreuses questions relatives au personnel, au matériel et à la structure de la Bundeswehr.

Dans ces conditions, les mesures préconisées par le nouveau ministre ne pouvaient être qu'un premier pas vers la solution globale souhaitable. Elles visent avant tout à l'amélioration de la structure de l'appareil de commandement de la Bundeswehr, à une plus grande justice devant le service militaire et à une revalorisation de la situation matérielle et morale du soldat, afin de conférer aux hommes et cadres des Forces armées ce minimum de bien-être qui a toujours été indispensable à la vertu. Telles sont les priorités retenues par le ministre de la Défense.

Compte tenu des réformes envisagées que représentent actuellement la Bundeswehr dans son ensemble et ses composantes terrestre, navale et aérienne?

Mission générale et structure de la Bundeswehr

Dans une série de conférences tenues en mai, le général de Maizière, Inspecteur général de la Bundeswehr, a tenu à exposer la mission et les possibilités des forces armées fédérales. « La Bundeswehr », a-t-il déclaré, « ne possède qu'une aptitude au combat défensif, en tant que force armée à la disposition de l'Alliance. » Il précisait que le destin immédiat de l'Allemagne restait déterminé par l'opposition entre les deux Grands. Et, ajoutait-il, de ce fait la sécurité de l'Europe libre est l'objet de l'OTAN, base, par conséquent, de l'action militaire allemande.

Or, le concept de la stratégie atlantique est éminemment défensif et il est fondé sur un équilibre des forces Est-Ouest. Mais à cet équilibre

la présence militaire américaine reste indispensable et les dirigeants des Etats-Unis sont conscients de cette nécessité. Ils préconisent aussi la politique de la prévention des crises qui, dans un récent passé, a assuré la sécurité de l'Allemagne et qui apparaît dans la mission de la Bundeswehr.

Cette mission, selon le général de Maizière, comporte — dans le cadre atlantique et en liaison avec la Défense civile fédérale — deux tâches fondamentales :

- 1^o En temps de paix : dissuader l'ennemi potentiel de toute agression ou menace d'agression.
- 2^o Dans l'hypothèse d'un recours à la force de la part d'un pays étranger, préserver le territoire fédéral et, en tout état de cause, rétablir son intégrité.

Il s'agit donc là bien d'une mission spécifiquement défensive et la Bundeswehr est équipée et entraînée en fonction de cette vocation. Elle participe, dans le cadre de l'Alliance, essentiellement à l'action de type classique. Elle ne détient donc pas d'armement stratégique, ni de sous-marins à grand rayon d'action, mais elle est adaptée à l'exécution de la tâche qui lui est fixée dans les plans de défense de l'OTAN.

Les réformes préconisées récemment par l'Inspecteur de l'Armée de terre constituent un aspect de cet ajustement de la Bundeswehr à sa mission dans le cadre atlantique. Il en est ainsi de la Luftwaffe, conçue essentiellement pour l'appui des forces terrestres dans la défense du territoire fédéral. La Bundesmarine, de même, doit recevoir progressivement les moyens de sa mission, notamment en vue de la sécurité dans la Baltique.

A vrai dire, cette Bundeswehr souffre d'un mal congénital : elle a beau être la contribution apportée par la République fédérale à la sécurité allemande et européenne, elle a succédé, par la force des choses, à l'ancienne Wehrmacht, marquée par le grand désastre militaire, politique et moral du Troisième Reich. Certes, dans l'ensemble, elle est maintenant admise par l'opinion publique, mais pour bien des Allemands, elle reste quelque peu la « mal aimée ». Et pourtant sa mise sur pied a été tout simplement pour l'Allemagne partiellement reconstituée, le prix de sa souveraineté retrouvée.

Et pourtant la Bundeswehr affirme une réelle valeur technique et les nombreuses discussions dont elle est l'objet dans la presse et dans les conversations portent plutôt sur la « philosophie » de cette nouvelle armée — différente par certains égards de toutes les autres — que sur son efficacité, sa « force combative », qui sont incontestables.

Et pourtant l'appareil militaire ouest-allemand, en dehors même de son aptitude à sa mission, représente, du fait de son nombre et de ses commandes, voire de ses réalisations, la plus grande entreprise, le plus grand employeur et la plus volumineuse administration de la R.F.A.

Certes, conçue dans un temps record, établie sur un mode entièrement nouveau, tant par des militaires formés aux traditions des anciennes armées que par des fonctionnaires ou hommes politiques qui contestaient certaines croyances et attitudes du passé, elle avait besoin d'être mieux adaptée à sa finalité. Aussi un décret d'avril 1970 vient-il de procéder à une réforme partielle des structures de la Bundeswehr et de son cadre national de gestion et de commandement.

L'armée allemande reste opérationnellement intégrée dans l'OTAN et les chefs atlantiques la mettraient en œuvre en cas de conflit. Mais, sur le plan national, elle relève de l'autorité directe du ministre de la Défense, son supérieur politique suprême et son commandant en chef du temps de paix, cette qualité passant au chancelier lui-même en cas de conflit.

La concentration — d'ailleurs logique — des pouvoirs politique et militaire de la Défense nationale au sommet, entre les mains gouvernementales, laisse en fait une faible marge d'autorité à l'Inspecteur général de la Bundeswehr, pris entre les attributions de son ministre et les droits de commandement direct vis-à-vis des troupes, détenus par les inspecteurs des trois Armées de terre, de mer et de l'air. La répartition des responsabilités aux divers échelons est, selon le dernier texte, la suivante :

- *L'Inspecteur général de la Bundeswehr* porte « avant tout la responsabilité des problèmes d'ensemble de la Bundeswehr, les inspecteurs des trois Armées, celle de la « valeur combative » de leurs forces ».
- Les *Inspecteurs des trois Armées* détiennent une autorité directe sur leurs troupes respectives, donc un pouvoir disciplinaire que ne possède pas l'Inspecteur général. Ce dernier, non investi d'un pouvoir de commandement, est simplement l'adjoint du ministre.

— Le décret précise que l'*Inspecteur général* représente « une instance ministérielle immédiatement subordonnée au ministre de la Défense pour la formulation d'une conception globale de la défense militaire ».

A ce titre, il est de droit le président du « *Conseil de Direction de la Défense militaire* ». En cette qualité, il représente la Bundeswehr dans les réunions militaires internationales.

Il possède un pouvoir d'inspection. Il est assisté d'un adjoint, mais sa suppléance est assurée par l'Inspecteur d'Armée le plus ancien en grade.

Les quatre inspections (Bundeswehr, Armée, Aviation, Marine) doivent elles-mêmes faire l'objet d'une réforme, en principe en septembre 1970.

Si le décret évoqué a ainsi défini dans leur principe les divers pouvoirs des autorités supérieures de la Bundeswehr, le « Livre blanc » préparé par M. Schmidt s'applique largement à la *situation morale et matérielle du soldat* de la Bundeswehr. La première peut se dégager de la notion du « citoyen en uniforme ». Car l'Allemand est supposé conserver sous l'habit militaire non seulement la totalité de ses droits civiques et politiques, mais même leur exercice, bien moins limité que dans les autres armées. Et le document proposé par M. Schmidt dit expressément : « La discussion entre soldats et l'obéissance ne s'excluent pas mutuellement, mais elles se complètent. » « L'obéissance, est-il précisé, n'existe qu'au regard de la constitution et en ce qui concerne les ordres donnés sur la base de cette constitution. »

La Bundeswehr apparaît désormais comme une sorte de miroir de la nation. Le « Livre blanc » proposé constate d'ailleurs que « parmi les plus jeunes des officiers formés dans la Bundeswehr, le pourcentage de fils d'ouvriers est plus grand que dans les universités allemandes ». Le document rappelle que la discipline repose toujours sur le principe de l'« *Innere Führung* », ce concept de l'exercice de l'autorité dans une armée démocratique moderne, défini dans toute une réglementation, louée par beaucoup de jeunes et critiquée par certains anciens qui la considèrent comme contraire aux traditions militaires allemandes. Mais, à vrai dire, le « Livre blanc » n'insiste pas davantage sur ce point, objet de polémiques il y a peu de temps encore. Toutefois il est dit dans le texte évoqué que celui qui méconnaît le principe de l'« *Innere Führung* » n'est « pas apte aux fonctions de chef de nos soldats ».

La condition matérielle du soldat a fait l'objet de toute la sollicitude du ministre de la Défense. Et d'abord M. Schmidt a voulu rétablir l'égalité de tous devant le service militaire. A cet effet, il a proposé d'incorporer la moitié du contingent, en partie même des appelés à aptitude physique limitée. Pour compenser cet afflux de recrues, le service pourra être ramené à une durée moindre, sans doute 15 mois, au lieu de 18. L'effectif de la Bundeswehr sera ainsi maintenu à son niveau actuel: 460 000 hommes. Certes, la mesure décidée par M. Schmidt entraînera une moindre formation des soldats du contingent¹. Mais le ministre avait déclaré, dès son entrée en fonctions, qu'il préférerait cet inconvénient à l'actuelle inégalité devant l'obligation militaire. En outre, les soldats de la Bundeswehr bénéficieront de douze voyages gratuits par an pour se rendre dans leurs familles.

La condition matérielle des militaires de carrière et des cadres a été sensiblement améliorée dans les prévisions du ministre. Les soldes doivent être augmentées et des crédits spéciaux seront affectés aux logements militaires. L'avancement, actuellement bloqué dans certains grades, sera facilité notamment par la transformation de certaines fonctions en postes du grade supérieur. 5000 emplois d'Oberfeldwebel passeront à des Hauptfeldwebel, 1600 affectations de capitaine seront classées dans la catégorie supérieure, ainsi que 230 fonctions de commandant. Enfin, une formation professionnelle offerte aux gradés de carrière doit permettre à ceux-ci d'acquérir des qualifications rendant facile leur retour à la vie civile.

En somme, le ministre a prévu toutes les mesures qui lui semblaient indiquées pour rendre la vie du soldat plus attrayante. Il n'en demeure pas moins que la Bundeswehr connaît encore comme un reflet du conflit des générations de la société actuelle. Mais ce clivage est ici particulièrement accusé du fait des difficultés éprouvées pour concilier les exigences traditionnelles de la discipline — sur laquelle les officiers de l'ancienne armée mettent volontiers l'accent — et certaines conceptions nouvelles qui, chez certains jeunes, visent à donner la primauté au caractère démocratique du « citoyen en uniforme ». En fait, un compromis heureux doit être trouvé entre les deux attitudes extrêmes. Elle le sera d'autant plus facilement que bientôt plus de vingt généraux vont quitter

¹ C'est le point de vue d'un officier d'une « armée permanente ». Nous formons nos combattants en 4 mois! Mft.

le service, atteints par la limite d'âge. Ils seront remplacés par des chefs plus jeunes, forts de la double expérience, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Il est à remarquer d'ailleurs que les divergences de vues disparaissent dès que les troupes fédérales prennent part à des exercices, car alors — c'est là la constatation réconfortante de tous les observateurs étrangers, alliés surtout — apparaît la valeur technique de la Bundeswehr actuelle, bien ajustée à sa mission dans le cadre de l'OTAN.

Somme toute, l'on est en droit de penser que les mesures décidées par le ministre, une certaine prise de conscience des jeunes chefs et une progressive homogénéisation des cadres, sortis des mêmes écoles et bien intégrés dans une société qui retrouve son équilibre, donneront à l'Allemagne fédérale le personnel militaire souhaitable. Mais la Bundeswehr aura-t-elle pour autant trouvé, dans l'opinion publique et notamment chez les jeunes, la considération souhaitable?

Dans ce domaine, beaucoup reste à faire. Un sondage du sociologue Benninghaus, de Cologne, est révélateur à ce point de vue. En effet, sur 1394 recrues interrogées, la moitié seulement approuvaient le principe du service obligatoire, alors que la nécessité d'une Bundeswehr n'était admise que par 28% d'entre eux. Et l'on sait que la plupart des réservistes appelés à accomplir une période militaire mettent tout en œuvre pour échapper à cette sujétion.

Le nombre des objecteurs de conscience — bénéficiaires selon la réglementation en vigueur d'un statut spécial — va en augmentant. Il se montait à 8971 pour le premier semestre 1969. Bien mieux: des agitateurs en quelque sorte professionnels encouragent cette attitude. Un congrès, à l'initiative de 47 organisations religieuses et politiques, a tenu ses assises à Essen sous le titre « Jeunesse contre le service militaire ». Dans l'appel publié à cette occasion il était dit: « ... le refus du service militaire, la résistance à la guerre et à la militarisation deviennent un devoir moral, afin de promouvoir l'accomplissement du premier devoir mentionné dans la constitution: être au service de la paix dans le monde ».

Les mesures en vue d'une plus grande justice devant le service militaire auront-elles pour effet d'atténuer ce mouvement? Quoi qu'il en soit, M. Schmidt aura tout fait pour revaloriser moralement et matériellement la condition du soldat allemand. Il n'a pas hésité à entreprendre cette réforme aux dépens du budget d'armement. Et à ce point de vue la note à payer par la Bundeswehr sera très élevée.

En effet, un transfert de 650 000 000 DM a dû être opéré sur les crédits primitivement prévus pour l'acquisition de matériels nouveaux. De ce fait le char 70, qui avait été envisagé en coopération avec les Etats-Unis, a été abandonné. C'est là une décision d'autant plus grave que les forces du Pacte de Varsovie accusent une supériorité manifeste dans ce domaine vis-à-vis de l'OTAN. Sur le front Centre-Europe, la proportion des blindés est actuellement de 2 à 1 en faveur de l'Est.

De même, la Luftwaffe doit se contenter de 420 avions de combat MRCA, au lieu des 800 initialement prévus. Or, c'est cet appareil qui est destiné à remplacer le Starfighter au cours des années soixante-dix.

Enfin, la construction de nouvelles frégates lance-engins a été ajournée par le ministre. Cette mesure sera incontestablement préjudiciable à la Marine fédérale, responsable de la sécurité de la Baltique, où le rapport des forces, défavorable à l'Ouest, est actuellement de 4 à 1.

Tel est le prix de la consolidation intérieure de la Bundeswehr, objectif immédiat des projets du ministre fédéral de la Défense. Mais que représentent actuellement les trois composantes de la force armée allemande?

Le bilan des trois armées

1. L'Armée de terre

Forte de 321 000 hommes, elle se compose de l'Armée de campagne et des Forces territoriales. La première se compose de 3 corps d'armée dont les postes de commandement sont respectivement : Munster, Ulm et Coblenze. Ces CA sont intégrés dans les forces de l'OTAN. Ils encadrent les 12 divisions — 7 divisions mécanisées, 3 divisions blindées, 1 division de montagne, 1 division aéroportée.

Quant à l'Armée territoriale, antérieurement autonome sous un chef relevant directement des autorités nationales, elle est désormais rattachée aux commandants de CA. Elle est divisée en 2 Commandements territoriaux, 6 Commandements de Heimatschutz, 30 Commandements régionaux (1 par Bezirk), 30 Commandements d'arrondissement. Les troupes se composent d'unités des différentes armes, identiques à celles de l'Armée de campagne.

Outre ces deux éléments essentiels, l'Armée de terre comprend encore un organe de direction — le Heerestruppenamt — les écoles et diverses autres formations.

2. *La Marine fédérale*

Elle est la moins importante des trois Armées de la Bundeswehr, avec seulement 32 500 hommes. Ses formations de combat et de soutien relèvent de l'autorité du Commandement de la Flotte, implanté à Glücksburg-Mürwik, et à qui sont subordonnés le Commandement des Forces navales de la mer du Nord et la Division de l'aéronavale.

Les unités navales comprennent :

La *flottille de destroyers* :

3 escadres : escadre de destroyers, escadre d'escorteurs, escadre de soutien logistique.

La *flottille de vedettes rapides* :

4 escadres de vedettes rapides.

La *flottille de dragueurs et mouilleurs de mines* :

6 escadres de dragueurs de mines ;
1 escadre de mouilleurs de mines.

Un *groupe amphibie* :

1 escadre de débarquement ;
2 escadres amphibies de transport.

La *Division de l'aéronautique* navale comprend 4 escadres :

2 de Starfighter 104 C ;
1 escadre d'avions de reconnaissance Breguet-Atlantic ;
1 escadre de service de sauvetage, composée essentiellement d'hélicoptères.

Les *Formations de soutien* comprennent essentiellement 2 divisions :

Division de la mer du Nord,
Division de la Baltique,

auxquelles sont rattachées la flottille de réserve et la flottille logistique.

En janvier 1970, la Marine fédérale comprenait 181 navires, 96 bâtiments auxiliaires, 210 avions de combat, d'instruction et de transport.

3. *La Luftwaffe*

Avec ses 98 000 hommes, elle constitue la deuxième des trois Armées. Ses formations de combat et de soutien sont réparties en deux groupes de Commandements (Gruppenkommandos) de 6 divisions aériennes en tout. Elles comprennent :

Eléments navigants:

- 2 escadres de chasse;
- 2 escadres de reconnaissance;
- 5 escadres de chasseurs-bombardiers (Starfighter F 104 G);
- 4 escadres légères Fiat G 91.

Eléments non navigants:

- 2 escadres de fusées Pershing;
- 6 bataillons Nike;
- 9 bataillons Hawk;
- et autres formations, notamment des transmissions.

Avions de transport:

- 3 escadres d'appareils Transall et Nortatlas;
- 1 escadre d'hélicoptères.

Eléments divers:

Formations logistiques, bases, génie, écoles, etc.

L'organisation générale est la suivante:

2 grands Commandements aériens (Gruppenkommandos) mettant en œuvre en tout 6 divisions aériennes. Les unités de combat sont réunies en 4 divisions, les unités de soutien en 2 divisions; les formations de transport aérien sont subordonnées à un Commandement des transports aériens, les organisations à terre relevant d'un Service central (Luftwaffenamt).

* * *

Il résulte des remarques qui précèdent que la Bundeswehr est bien conçue sur le mode d'une armée moderne. Mais, pour former à son égard un jugement adéquat et nuancé, il convient de l'apprécier sous ses trois aspects essentiels: militaire, moral et politique.

D'abord, tous les témoignages concordent en général pour affirmer que les forces armées fédérales accusent toujours, au cours des exercices nationaux ou interalliés, une valeur professionnelle incontestable. Tout se passe alors, semble-t-il, comme si les divergences de vues s'effaçaient pendant la durée des manœuvres pour laisser la place à la seule volonté de tous de bien remplir la mission du moment. Par ailleurs, la coopération entre les forces terrestres et la Luftwaffe est parfaite. Les accidents

d'aviation, très fréquents avant l'entrée en fonctions du général Steinhoff, correspondent au pourcentage normal, grâce à un matériel amélioré et à un entraînement très poussé des pilotes.

Quant à la Marine, elle sera à même de faire face à sa lourde tâche sur le flanc nord — si vulnérable — du dispositif atlantique, quand elle sera en possession des constructions actuellement ajournées faute de crédits.

Quant à la situation morale du personnel de la Bundeswehr, elle va s'améliorer certainement grâce aux mesures choisies par le ministre de la Défense. Et peut-être celles-ci, en revalorisant la carrière militaire, déchargeront-elles les cadres de ce surplus de travail que leur imposent les déficits du moment, si ailleurs, le conflit qui, récemment encore, opposait les partisans d'une discipline fondée sur une soumission totale à l'autorité supérieure — cette « Obrigkeit » préconisée jadis par Luther et considérée comme infaillible — à ceux qui recherchaient une obéissance plus « fonctionnelle », s'est bien atténué. Il semble maintenant que les jeunes, et même beaucoup de « moins jeunes », s'orientent vers une solution du juste milieu qui fait de l'officier tout à la fois un technicien, un meneur d'hommes et un manager. Il y a là aussi bien une démythification qu'une revalorisation du chef militaire moderne. Et puis, le soldat allemand a également le sentiment d'être moins « commandé par des civils » que dans un récent passé. Du point de vue moral, l'évolution amorcée semble donc être engagée dans la bonne direction.

Sur le plan politique, également, la Bundeswehr remplit sa mission. Contribution allemande à la sécurité atlantique, elle garantit l'intégrité du territoire fédéral, défendu dans le cadre de l'OTAN. Elle a été, pour Bonn, le juste prix de la souveraineté retrouvée et elle a permis à la République fédérale l'admission dans un certain « concert des Nations » de l'Europe du Pacte. En somme, elle a bien mérité de l'Allemagne et de l'OTAN.

Colonel Fernand-Thiébaut SCHNEIDER

Note rédactionnelle. — Cet article et le suivant, dont nous remercions vivement les auteurs et que nous avons groupés volontairement, pourraient avoir pour titre général : « A notre nord, à notre sud ». Leur but est d'informer nos officiers-lecteurs sur les troupes qui pourraient éventuellement nous épauler. Mft